

DAVID TURGEON

**À PROPOS
DU STYLE DE
GENETTE**

essai



LE QUARTANIER

Deux mots quand même, pour préciser
ce qui d'ailleurs va de soi.

GÉRARD GENETTE
Nouveau discours du récit

INTRODUCTION

Gérard Genette (Paris, 1930–2018) est l’auteur d’une vingtaine d’ouvrages, la majorité relevant d’une discipline, la narratologie, qu’il a contribué à créer. Ses livres les plus connus (*Figures III*, *Palimpsestes*, *Seuils...*) sont rapidement devenus des classiques des études littéraires et font partie des outils de base de l’étudiante et de l’étudiant en lettres. Au fil des publications, Genette a progressivement élargi son champ de recherche, et ses derniers livres théoriques (notamment *L’œuvre de l’art*) traitent de la question de l’art sous son point de vue ontologique. Enfin, à partir de *Bardadrac*, Genette a entamé une série de volumes mêlant fragments autobiographiques et notules théoriques.

On a beaucoup lu Genette, on a beaucoup analysé sa pensée; mais ce n’est que récemment que l’on s’est intéressé, au sujet de son œuvre (mais aussi de celle d’autres essayistes et théoriciens), non au *quoi* mais au *comment* : comment écrit-on un essai, comment un essai parvient-il à ses fins? C’est l’objectif de ce livre que d’explorer certains aspects soulevés par cette question, avec l’œuvre de

À propos du style de Genette

Genette comme exemple remarquable. Ma méthode, on le verra, tient sans doute davantage de la promenade que de l'examen systématique; mais elle donnera peut-être des idées à qui voudra pousser plus avant quelques-unes de mes pistes, ou en tracer d'autres dans leurs parages.

Une question d'abord. Que peut-on dire du *style d'un essai théorique*? D'ailleurs, que peut-on dire du style d'un roman, d'un poème – d'un style tout court? Là-dessus, les spécialistes font preuve d'un embarras patent. Personne ne met en doute qu'il existe une telle chose que le style; or, si l'on en croit les intervenants d'un colloque intitulé *Qu'est-ce que le style?*, arriver à une définition succincte du style n'est rien moins qu'une « [t]âche impossible¹ ». On sait que, pour Leo Spitzer, la stylistique était une étude des écarts du langage « par rapport à l'usage général² »; cette définition, qui semblait pourtant tenir du sens commun, a été contestée et n'a plus tellement cours aujourd'hui. Joëlle Gardes Tamine dit par exemple que la tâche de la stylistique est de décrire des états de langue plutôt que d'en repérer les écarts :

1. Pierre Larthomas, « Préface », in Georges Molinié et Pierre Cahné, dir., *Qu'est-ce que le style?*, Presses universitaires de France, coll. « Linguistique nouvelle », 1994, p. 2.

2. Leo Spitzer, *Études de style*, traduit de l'anglais et de l'allemand par Éliane Kaufholz, Alain Coulon et Michel Foucault, Gallimard, coll. « Tel », 1970, p. 54.

Introduction

Étendre les possibilités de la langue, et non pas la pervertir ou la subvertir, comme on le dit trop souvent, voilà ce que font les écrivains. Cela implique que le stylisticien ne définisse pas le style comme un écart mais explique les faits grammaticaux qu'il a repérés par les virtualités inscrites dans la langue, au lieu de les étiqueter comme des violations d'un prétendu code rigide³.

Pour les fins de ce travail, je définirai (sans doute imprudemment) le style comme *un certain emploi de la rhétorique*⁴. Cette phrase contient deux substantifs et un adjectif dont il convient que je précise dans quel sens je les utilise ici :

Certain. Cet emploi de la rhétorique est un emploi *en particulier*, il n'est pas l'ensemble de la rhétorique. Le style de tel auteur ou de telle autrice, le style d'une époque, le style associé à un genre littéraire, tout cela implique une *sélection* parmi les procédés rhétoriques. Il va donc de soi que ce qu'on nomme le style est toujours *le style de quelque chose*, ce « quelque chose » pouvant se limiter à une seule œuvre, voire à une seule phrase.

Emploi. Notre époque, dit-on, fait moins usage qu'au-

3. Joëlle Gardes Tamine, *La stylistique*, Armand Colin, coll. « Coursus », 2010, p. 10.

4. Ici je paraphrase une utile formule de William Marx, en conservant à peu près les mêmes bémols : « La littérature en général, personne ne sait ce que c'est, sinon peut-être qu'elle est un usage particulier du langage. » (*L'adieu à la littérature : histoire d'une dévalorisation, XVIII^e-XX^e siècle*, Minuit, coll. « Paradoxe », 2005, p. 15.)

À propos du style de Genette

trefois du passé simple; les journalistes abandonnent le point-virgule; tel auteur n'écrit qu'au présent de l'indicatif. Il est important de souligner que ces faits de style peuvent tout autant avoir une raison inconsciente que délibérée. Bernard Dupriez nous apprend que « [l]e plus grand collectionneur de formes, James Joyce, n'en a eu, semble-t-il, qu'une connaissance presque scolaire⁵ ». Il n'est donc pas question pour moi de restreindre le style à un usage conscient de la rhétorique; le style nous vient parfois (souvent) sans qu'on y réfléchisse.

Rhétorique. Il s'agit d'abord de ce que Pierre Fontanier nomme les « tropes » ou les « figures de style », et que Dupriez nomme « les procédés littéraires ». Plus largement il s'agit de tous les procédés liés à la présentation d'un discours, et on pourrait étendre ces procédés au non-verbal. La « mise en scène de la vie quotidienne » selon Erving Goffman ou les « manières d'être » selon Marielle Macé sont sans doute, au moins d'une façon métaphorique, des manifestations d'une rhétorique de l'être, et le style, d'après notre définition, est donc également un certain emploi de ces manières d'être.

Le titre de ce livre est un pastiche de celui d'un célèbre article de Marcel Proust, intitulé « À propos du "style" de Flaubert », souvent cité par Genette et au sujet duquel je reviendrai à quelques reprises vu sa valeur heuristique. Notons que, si le mot « style », dans le titre de Proust, est entre guillemets, ce n'est pas par précaution ou par iro-

5. Bernard Dupriez, *Gradus : les procédés littéraires*, 10/18, 1984, p. 10.

Introduction

nie, mais pour signaler que l'objet dont il parle n'est pas tout à fait celui que son lecteur attendait; Proust, dans son article, répondait à une critique d'Albert Thibaudet, qui (je résume) jugeait Flaubert dépourvu de « style »; ce faisant, Proust déplaçait sensiblement la vision de ce qui pouvait, au début du xx^e siècle, s'appeler un « style » – mot qui est synonyme, à l'époque, de « beau style ». Nous reviendrons plus loin sur ces questions; je mentionne seulement qu'il allait de soi que mon titre pastiché ne pouvait inclure les guillemets de Proust. Si des critiques ont parlé déjà du style de Genette, c'est en des termes qui ne portaient pas tellement à controverse; le style dont je parle ici est, grosso modo, le même objet que le leur.

Cet essai est délibérément construit par ouvertures successives, chaque chapitre devant – du moins, je l'espère – donner quelques outils pour envisager les suivants.

Je commencerai (chapitre premier) par expliquer en quoi on peut parler d'« écrivain » pour qualifier Genette (et, par extension, beaucoup de théoriciens). L'étude stylistique en tant que telle débutera aux chapitres suivants, consacrés respectivement à la place très réservée de la métaphore chez Genette (chapitre II); à la prolifération néologique et aux systèmes formés par la taxonomie (chapitre III); au stylème genettien que constitue la locution « J'y reviens » (chapitre IV); enfin à la ponctuation et à la construction de ses phrases (chapitre V).

Après ces études circonscrites, le chapitre VI est une

À propos du style de Genette

relecture de *Nouveau discours du récit* à travers la grille d'un récit d'aventures. Le chapitre VII examine la part de relecture et de réécriture dans l'œuvre de Genette, tout ce qui en fait une œuvre « au second degré », voire « au degré moins un ».

Le chapitre VIII traitera du rapport de Genette avec la rhétorique, objet capital chez lui (on s'en rendra vite compte). Il sera aussi question du rôle de l'humour, qui est peut-être l'ingrédient premier de toute recherche théorique qui vaille la peine d'être lue ; restera à se demander pourquoi.

Avant d'entrer, comme on dit, dans le vif du sujet, une (double) question : pourquoi Genette ? pourquoi *le style* de Genette ? À coup sûr d'autres théoriciens sont plus flamboyants, plus ostensiblement des *stylistes*. Mais peut-être la critique a-t-elle assez parlé de Roland Barthes ou de Michel Foucault (pour me limiter aux contemporains de Genette)... Barthes lui-même jugeait « parfait⁶ » le style de Genette ; et Jean-Louis Bachellier, l'un des premiers et des plus fins critiques de *Figures III*, reconnaît chez Genette un « souci de l'écriture » dénoté notamment par « ce soin de scansion et de prosodie du texte critique⁷ ». Je rappellerai également qu'un des signes distinctifs du style est qu'on peut l'imiter, le pasticher, ou à tout le moins en

6. Roland Barthes, « Le retour du poéticien », in *Œuvres complètes*, tome II, Seuil, 1994, p. 1433.

7. Jean-Louis Bachellier, « La poétique lézardée : *Figures III*, de Gérard Genette », *Littérature*, vol. XII, n° 4, 1973, p. 113.

Introduction

être imprégné plus ou moins volontairement (voir à ce sujet toutes les pages qui suivent). Une dose de goût personnel entre évidemment en jeu, qui tient d'une expérience de lecture et surtout de relecture : je relis Genette comme Genette relisait Stendhal : avec un plaisir chaque fois accru. Voilà qui peut sembler du dernier snob, mais qu'est-ce que je peux bien y faire ?

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
I. GENETTE ÉCRIVAIN	17
Le crépuscule des révolutions littéraires	18
« Transformer la littérature » ?	24
La théorie comme objet esthétique	27
II. LA MÉTAPHORE LAISSÉE AU SEUIL	33
Le titre comme métaphore	34
Contenir l'excès de signification	37
La « voie sèche »	43
III. LES MONSTRES DE LA RHÉTORIQUE	47
Figurer le sens (catachrèse et néologie)	47
Juguler le jargon	52
Systèmes et tableaux croisés	56
La case vide	59
IV. « J'Y REVIENS »	65
Interlude : nous ou je ?	67
Anticipation	69

Rétrospection	72
Le temps du texte	76
V. LE CHEMIN QUE PREND LA PENSÉE	83
Les points-virgules de Flaubert, les parenthèses de Proust	85
La phrase découpée	88
La parenthèse genettienne	93
Élocution et mise en scène	99
VI. L'ESSAI THÉORIQUE COMME RÉCIT D'AVENTURES	103
L'aventure théorique	103
Une contrainte méritoire	108
L'adversaire ridicule	113
Un pas de deux	118
Le dragon	123
L'épiphanie	125
VII. L'HYPERTEXTE INFINI	131
Un dialogue entre Flaubert et Proust (et Genette)	133
Le second degré comme métaphore	139
Borges, ou le congédiement du premier degré	145
Territoires vierges et chemins de traverse	151
L'utopie du Livre	158
Reconfigurer la littérature	165
VIII. LA RHÉTORIQUE LIBÉRÉE	173
La Terreur rhétoricienne	175
Le régime rhétorique	178

Le pari de la parole	183
L'humour, l'esprit, la rhétorique	187
CONCLUSION POLÉMIQUE	199
<i>Post-scriptum</i>	211
<i>Remerciements</i>	215
BIBLIOGRAPHIE	217